

# L'Écho des Échos - Mai 2018

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES ET ASSOCIATIVES DE LA BERNERIE-EN-RETZ

## ANIMATIONS

### FESTIVAL DE L'HUMOUR

**Festival de l'humour avec Claudette FUZEAU "La croisade du bonheur" à 20 h 30, Salle des Fêtes le mercredi 02 mai, organisé par "Rire en Retz"**

Claudette FUZEAU, agricultrice de Guénay, a découvert qu'elle avait le pouvoir de magnétiser la moquette et de procurer du bonheur à autrui. Elle ouvre un cabinet de médecine parallèle, et face à un public en mal de bien vivre, elle entame une série de conférences, « La croisade du bonheur ». Après la France, la Belgique, la Suisse, le Québec..., elle envisage de distribuer des moquettes magnétisées par ses soins dans le monde entier.

Tout au long de sa conférence, cette bavarde au langage fleuri se dit et se dévoile, souvent drôle, tantôt émouvante, parfois exécrable mais toujours généreuse. Le spectacle est basé sur l'invention d'un personnage haut en couleur, drôle, surprenant et attachant. Comme un théâtre de rue, l'artiste interpelle le public, va jusqu'à s'installer parmi les spectateurs.

Claudette FUZEAU s'invitera dans les rues de La Bernerie le mardi 1er mai, avec son arrogance et son humour mais toujours avec sa sincérité.

*Tarif : 12 € et 9 € en réduit.*

*Renseignements au 06 81 85 28 29 - [www.rireenretz.fr](http://www.rireenretz.fr)*

### EXPOSITION

L'association RPNDP organise une exposition **du 5 au 13 mai**, sur le thème «LES ECLUSES A POISSONS». Elle aura lieu à la Maison Magrès, de 10 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30.

### RÊVE DE JARDIN

**La fête des plantes organisée par l'Amicale Laïque, se déroulera au Square Thibaud le mardi 8 mai.**

Lors de cette 16ème édition, vous retrouverez des exposants tous réunis par leurs intérêts, savoir-faire et compétences dans le domaine des plantes et des jardins : pépiniéristes, horticulteurs et artisans seront encore là, nombreux.

De 9 h 30 à 18 h 30, vous pourrez discuter avec des professionnels des jardins et des artisans et, bien sûr, acheter les plants et arbustes qui embelliront vos jardins, ainsi que des produits du terroir.

Un atelier et une promenade sur les calèches de l'Etrier Picotin Chaléonnais animeront l'après-midi des plus jeunes.

*Entrée gratuite et restauration sur place.*

*Renseignements : [ak.derobert@orange.fr](mailto:ak.derobert@orange.fr)*

### CÉRÉMONIE

**Mardi 8 mai**

9 h 00 : Rassemblement devant la Mairie pour le lever des couleurs et la remise de décorations avec la participation de la fanfare de Bourgneuf-en-Retz. Défilé au cimetière, dépôt de gerbes au Monument aux morts.

11 h 00 : Office religieux à l'église de La Bernerie

### VIDE GRENIERS

**Dimanche 13 mai, un vide greniers** est organisé par l'association des Chasseurs, au parking de l'école RGC.

*Rens : 02 40 82 18 72 / [rogerbaros@cegetel.net](mailto:rogerbaros@cegetel.net)*

### CONFÉRENCE

La Société des historiens du Pays de Retz organise une conférence le **samedi 26 mai à 16 h 00** à la Nouvelle Maison de l'Histoire avec Pierre Yves LEROUX et Christophe PIGRE "Gaston Villainne, un médecin de campagne au Pellerin et plus largement en Pays de Retz de 1945 à 1995".

### FAITES DU SPORT

**Le samedi 26 mai, à partir de 10 h 00, les jeunes et les moins jeunes, pourront s'initier et découvrir différentes activités sportives ou de loisir** qui seront proposées par les associations actives et sportives bernériennes : voile, football, vélo, kyudo, gym, danse, rigologie, tennis, yoga, tennis de table.

Pour ceux qui le souhaitent, un parcours sportif permettra d'obtenir le précieux passeport « Ville active et sportive ». Une coupe sera décernée au champion ou à la championne qui aura réalisé le meilleur score dans sa catégorie : enfant, adolescent ou adulte.

# ASSOCIATIONS

## PROGRAMME DES MARCHEURS

Programme	MARDI 14 h 00	VENDREDI 14 h 00
Les circuits peuvent être annulés ou changés suivant les conditions météo	<b>1</b> La Bernerie	<b>4</b> Cheix en Retz 3€
	<b>8</b> /	<b>11</b> Pornic - 1€
	<b>15</b> Tharon - 2€	<b>18</b> La Bernerie
	<b>22</b> Ste Hilaire de Chaléons 2€	<b>25</b> Ste Pazanne 3€
	<b>29</b> Noirmoutier 5€ (journée)	

### Marche du mardi :

- Marche classique : 6/8 km - Contact Mme Baizeau au 06 72 13 13 48

- Marche touristique : 5/9 km (1 h/1 h 30) s'adressant aux personnes rencontrant des difficultés ou souhaitant un rythme de marche proche de la promenade. Contact M. Faburel au 06 76 51 03 04

Marche du vendredi : 10/12 km - Contact M. Crépin au 06 27 59 33 71

## BIBLIOTHEQUE

### NOUVELLE EXPOSITION JUSQU'AU 31 MAI 2018

Exposition de peintures sur toiles de Mesdames Jeanne et Janick HERVE.

### INFORMATION PRATIQUE

Permanence :

Mardi - mercredi - vendredi - samedi de 10 h à 12 h

Tél. 02.44.06.25.89 // Courriel : biblioclub44760@sfr.fr

### SÉLECTION DU MOIS

« La disparition de Stephanie Mailer » de Joël DICKER

30 juillet 1994. Orphea, petite station balnéaire tranquille des Hamptons dans l'Etat de New York, est bouleversée par un effroyable fait divers : le maire de la ville et sa famille sont assassinés chez eux, ainsi qu'une passante, témoin des meurtres.

L'enquête, confiée à la police d'Etat, est menée par un duo de jeunes policiers, Jesse Rosenberg et Derek Scott. Ambitieux et tenaces, ils parviendront à confondre le meurtrier, solides preuves à l'appui, ce qui leur vaudra les louanges de leur hiérarchie et même une décoration.

Mais vingt ans plus tard, au début de l'été 2014, une journaliste du nom de Stephanie Mailer affirme à Jesse qu'il s'est trompé de coupable à l'époque.

Avant de disparaître à son tour dans des conditions mystérieuses.

Qu'est-il arrivé à Stephanie Mailer ?

Qu'a-t-elle découvert ?

Et surtout : que s'est-il vraiment passé le soir du 30 juillet 1994 à Orphea ?

## CINÉMA

Cinéma Jeanne d'Arc - 15 rue de la mer  
association.cinemajeannedarc@sfr.fr // 02 40 64 60 92

Les résumés des films sont disponibles sur le site internet de la commune.

Vendredi 4	20 h 30	Larguées
Samedi 5	20 h 30	Ready player one
Dimanche 6	20 h 30	Tout le monde debout
Jeudi 10	15 h 00	Pierre Lapin
Vendredi 11	20 h 30	Comme des garçons
Samedi 12	20 h 30	Luna
Dimanche 13	20 h 30	Comme des garçons
Mardi 15	15 h 00	«Un après-midi au cinéma» - 4€ La finale
Vendredi 18	20 h 30	Amoureux de la femme
Samedi 19	15 h 00	Love addict
Dimanche 20	15 h 00	Amoureux de la femme
Vendredi 25	20 h 30	Monsieur je sais tout
Samedi 26	20 h 30	Les municipaux
Dimanche 27	20 h 30	Monsieur je sais tout

# ASSOS (suite) // ÉTAT CIVIL

## ROULE TA BILLE

### DE NOUVEAUX LOCAUX :

Déménagements et organisations à venir

La commune de La Bernerie s'engage pour l'enfance en agrandissant la maison de l'enfance et en rénovant le multi-accueil. Actuellement, les activités de Roule Ta Bille se déroulent sur trois sites et les réunir sur un même lieu facilitera la continuité éducative et le travail d'équipe. Des aménagements et des mises aux normes sont également à faire dans le multi-accueil. Les travaux débuteront en septembre 2018 et devraient normalement être terminés en juin 2019. Le calendrier sera le suivant :

Accueil périscolaire

- 14 mai 2018 : après les vacances d'avril, l'accueil périscolaire primaire bascule des salles associatives, rue Jean Mounès, vers l'école René Guy Cadou. Les salles de l'APS sont transformées en multi-accueil.
- pour la rentrée scolaire 2018, l'accueil périscolaire primaire se poursuivra dans l'école René Guy Cadou sur l'ensemble de l'année scolaire.
- L'accueil périscolaire ouvrira ses portes dans les nouveaux locaux en septembre 2019.

Les informations concernant le multi-accueil vous seront bientôt communiquées.

## EN MAI À ROULE TA BILLE

**19 mai : La Parent'Aise. Multi-Accueil de La Bernerie en Retz, de 9 h 30 à 11 h 30.** Un accueil parents-enfants, anonyme et gratuit, pour passer un temps privilégié avec votre enfant. Ouvert à tous.

**24 mai à 20 h 30, Salle Bellevue : Café Pédagogique « La parole est aux jeunes ».** Une jeune réalisatrice va à la rencontre de jeunes, dans les structures jeunesse, les associations de danses et de musique, les associations d'insertion... et leur donne la parole. Que viennent-ils chercher dans les associations ? Qu'y trouvent-ils ? Que leur apportent-elles ? Suite au film, nous vous proposons d'échanger et de réfléchir ensemble aux suites à donner à l'accueil de loisirs. Ouvert à tous.

**31 Mai : Assemblée Générale. De 20 h à 22 h.** Impasse Jean Mounès. Après avoir fait le bilan de l'année 2017, nous diffuserons un film « C'est nous qui font » pour échanger sur les orientations éducatives et pédagogiques de l'association. Pour les adhérents.

## DON DU SANG

**Mercredi 9 mai, à la salle des Fêtes - Olivier Hureau de 9 h 30 à 12 h 30, est organisé une collecte de sang où l'ADSB de Pornic et ses environs sera heureuse de vous accueillir.**

Donner son sang permet de répondre aux situations d'urgence et aux besoins chroniques.

Votre sang détient un pouvoir et peut permettre de soigner plus d'un million de malades chaque année en France. N'hésitez plus : donnez et parlez-en autour de vous pour sensibiliser vos proches !

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCE

Paloma CLAVIER née le 03/02/2018 à Saint-Herblain  
Lucas MESSAGER né le 08/03/2018 à Saint-Nazaire  
Emmy GUILBAUD née le 08/04/2018 à Saint-Nazaire

### MARIAGE

Claude MARCHAIS et Marie-Christine MOISDON

### DÉCÈS

Andrée MONISTROL veuve REBILLARD, 89 ans, décédée le 11/02/2018 à La Bernerie-en-Retz  
Jeanne-Marie BOURDEAU veuve CRESPIEN, 90 ans, décédée le 12/02/2018 à Nantes  
Odette BRIÈRE, veuve LEPETIT, 86 ans, décédée le 15/02/2018 à La Bernerie-en-Retz  
Jean DECARNIN, 52 ans, décédé le 19/02/2018 à Tourcoing  
Micheline GASTÉ veuve GIRAUD, 87 ans, décédée le 23/02/2018 à La Bernerie-en-Retz  
Pierre BRISARD, 83 ans, décédé le 25/02/2018 à Saint-Nazaire  
Jacques DOCEUL, 77 ans, décédé le 04/03/2018 à La Bernerie-en-Retz  
Madeleine JACQUET, veuve TESSIER, 92 ans, décédée le 31/03/2018 à La Bernerie-en-Retz  
Thérèse LELIEVRE, veuve DOUSSET, 86 ans, décédée le 31/03/2018 à Saint-Nazaire  
Huguette LERAY, épouse TAUPIN, 79 ans, décédée le 01/04/2018 à Saint-Nazaire  
Josiane MICHEL veuve ROUSSEL, 90 ans, décédée le 07/04/2018 à La Bernerie-en-Retz

# INFORMATIONS PRATIQUES

## ÉCOLE RENÉ GUY CADOU

### INSCRIPTION POUR L'ANNÉE 2018-2019

Les inscriptions ont commencé pour la rentrée de septembre 2018. Vous pouvez d'ores et déjà demander un dossier d'inscription en Mairie, qui est à compléter et à leur retourner.

Vous pourrez ensuite prendre rendez-vous avec Mme Borrier, la directrice au 02 40 64 69 10, pour visiter l'école et avoir les informations pratiques liées à la rentrée scolaire de votre enfant.

Courriel : ce0441529y@ac-nantes.fr // 02 40 64 69 10  
Directrice Mme BORRIER (disponible tous les lundis)

## RELAIS CAF

Être parents aujourd'hui quelle aventure !

- Savoir écouter et communiquer
- Accepter le conflit
- Valoriser et encourager
- Mettre des limites

Relais Caf St Philbert de Grand Lieu :  
Tous les jeudis du 17 mai au 28 juin de 9 h 30 à 12 h 30

Relais Caf St Brévin les Pins :  
Tous les jeudis du 17 mai au 28 juin de 9 h 30 à 12 h 30

Renseignements et inscriptions au 02 40 26 83 43 ou  
au 02 40 27 67 04

## MAISON DES ADOLESCENTS

Depuis 2011, la région Pays de la Loire compte cinq Maisons des Adolescents (Mda). Ces lieux sont encore aujourd'hui originaux dans le paysage des structures destinées à écouter et penser le mal-être des jeunes et à en prendre soin.

Point commun : cette identité singulière d'être une porte d'entrée unique pour toutes les questions liées à l'adolescence, en population générale et dans tous les territoires où elles se sont installées.

Objectifs communs :

- Mettre en œuvre des accompagnements ou des

prises en charge, globales, pluriprofessionnelles, pluri institutionnelles et généralement de courte durée.

- Coordonner les parcours de santé des jeunes et favoriser la synergie des acteurs de l'adolescence.
- Développer une culture commune propre à l'adolescence et à cet accueil généraliste des adolescents et jeunes adultes.

Missions communes :

- apporter une réponse adaptée aux questions et problématiques des adolescents, de leurs parents
- accueillir les situations dont l'objet n'est pas uniquement pathologique
- contribuer à fluidifier le parcours adolescent sur un territoire en permettant une orientation plus rapide vers la bonne prise en charge
- accompagner les acteurs locaux et professionnels en offrant un espace ressource et fédérateur.

Maison des Adolescents de Loire Atlantique  
02 40 20 89 65 - [www.mda44.fr](http://www.mda44.fr)

## JOBS D'ÉTÉ

La saison estivale approche et vous recherchez un travail pour cet été. Voici quelques adresses pour vous aider à décrocher un job de dernière minute.

- Secteur de l'Agriculture :  
la bourse de l'emploi de l'Anefa (<https://www.anefa-emploi.org/Offre>)
- Secteur de l'Hôtellerie Restauration :  
le syndicat de la restauration rapide Snarr (<http://www.snarr.fr/18-les-sites-qui-recrutent.html>)
- Secteur de l'Animation  
(<https://www.infos-jeunes.fr/travailler/trouver-un-job/les-secteurs-qui-recrutent/lanimation-des-jobs-lannee-et-durant-lete>) Bafa très souvent demandé
- Secteur des Services à la Personne :  
(<https://www.infos-jeunes.fr/travailler/trouver-un-job/les-secteurs-qui-recrutent/un-jobdans-les-services-la-personne>)

Si vous êtes disponible n'hésitez pas à vous tourner vers les agences d'intérim et soyez prêt à répondre aux missions proposées.

Autres sites à ne pas manquer [poleemploi.fr](http://poleemploi.fr), [jobetudiant.net](http://jobetudiant.net), [leboncoin.fr](http://leboncoin.fr), [indeed.fr](http://indeed.fr)

# ■ ENVIRONNEMENT // P.L.U

## CONSIGNES DE TRI

### PLUS DE QUESTION À SE POSER !

Depuis le 1er janvier 2018, tous les habitants de Pornic Agglo Pays de Retz peuvent déposer dans le bac à couvercle jaune ou sacs jaunes tous les emballages ménagers sans distinction : emballages en métal, en carton, briques alimentaires et, fait nouveau, tous les emballages en plastique, sans exception. Quelques exemples : bouteilles, flacons, bidons, pots de yaourts, barquettes de beurre, de viande, films, blisters et sacs plastiques, pots de crème cosmétique ou encore boîtes de poudre chocolatée...

Attention ! Les emballages en verre sont toujours à déposer dans les colonnes à verre. Les papiers sont également à déposer dans les colonnes à papiers.

Pour vous aider :

- 1/ C'est un emballage ? Déposez-le dans le bac de tri !
- 2/ Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
- 3/ Déposez vos emballages en vrac dans le bac (pas dans un sac).

« Pour connaître l'emplacement des Points tri et les jours de collecte, rendez-vous sur le site : [www.trionsensemble.fr](http://www.trionsensemble.fr) »

## DÉCHÈTERIE DES MERLES

**Horaires** en haute saison du 01/04 au 31/10 :

Du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 18 h 00

### LES DÉCHETS ACCEPTÉS :

Batteries / Bois / Bouteilles en plastiques / Cartons / Cartouches encre / Déblais - gravats / Déchets diffusi spécifiques (DDS) / Déchets verts / DEEE / Encombrants / Huiles de fritures / Huiles de vidange / Journaux - revues / Lampes / Métaux / Mobilier / Piles accumulateurs / Radiographies / Textiles chaussures / Verres.

### LES DÉCHETS INTERDITS :

Les ordures ménagères / Les produits explosifs, inflammables ou radioactifs / Les cadavres d'animaux / Les produits toxiques dangereux, corrosif ou instable / Les pneus / Les bouteilles de gaz.

Tous les apports de déchets des particuliers sont gratuits pour les habitants du territoire.

Pour le dépôt de l'amiante liée, s'inscrire impérativement au Service Environnement de Pornic Agglo Pays de Retz : [www.pornicagglo.fr](http://www.pornicagglo.fr)

## INTERDICTION DE BRÛLER LES DÉCHETS VERTS À L'AIR LIBRE !

Une circulaire gouvernementale datée du 18 novembre 2011 interdit, depuis le 1er janvier 2012, aux particuliers de brûler les déchets verts chez eux, à l'air libre, en raison d'émanations de gaz toxiques. Ils sont à déposer à la déchetterie aux horaires d'ouverture. Ces déchets sont transformés à l'Écocentre d'Arthon-en-Retz en compost et paillage.

Les déchets verts sont les éléments issus de la tonte de pelouses, taille de haies et d'arbustes, d'élagage, de débroussaillage et autres pratiques similaires.

### A NOTER :

Pornic Agglo Pays de Retz  
Service environnement : 02 51 74 28 10  
[www.trionsensemble.fr](http://www.trionsensemble.fr)

## REVISION DU PLU

Plan Local d'Urbanisme - dates de l'enquête publique

Le conseil municipal du 26 janvier 2018 a procédé à l'arrêt du projet de révision générale du Plan Local d'Urbanisme de La Bernerie-en-Retz. Le document, accompagné du zonage d'assainissement pluvial, sera soumis à enquête publique du lundi 11 juin au vendredi 13 juillet 2018.

Le commissaire enquêteur recevra au cours de 6 permanences en mairie :

- le lundi 11 juin 2018 de 8h30 à 12h15,
- le jeudi 21 juin 2018 de 15h à 17h30,
- le vendredi 29 juin 2018 de 15h à 17h30,
- le samedi 7 juillet 2018 de 9h30 à 12h,
- le mardi 10 juillet 2018 de 8h30 à 12h15
- le vendredi 13 juillet 2018 de 15h à 17h30.

Pendant la période d'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser au commissaire enquêteur à l'adresse de la mairie ou par courriel à l'adresse suivante : [enquetepubliqueplu@mairie-labernerie.fr](mailto:enquetepubliqueplu@mairie-labernerie.fr)

# INFORMATIONS PRATIQUES

## PERMIS INTERNATIONAUX ET ÉCHANGES DE PERMIS ÉTRANGERS : COMMENT FAIRE ?

Depuis septembre 2017, un nouveau service national traite toutes les demandes d'échange de permis étrangers (EPE) et de permis de conduire internationaux (PCI), sauf celles des usagers domiciliés à Paris.

Le CERT (Centre d'expertise et de ressources des titres) de Nantes reçoit en moyenne chaque mois 22 000 dossiers et jusqu'à 90 000 appels, ou encore 1 mail toutes les minutes.

Dans un souci d'amélioration de la qualité du service rendu, un travail est en cours pour mieux informer les usagers des délais de traitement.

Pour faciliter la gestion des demandes le CERT de Nantes invite les usagers à :

- anticiper au maximum leur demande de permis international ou d'échange
- à vérifier sur le site [diplomatie.gouv.fr](http://diplomatie.gouv.fr) ou sur le site de l'ambassade du pays de destination si le PCI est obligatoire ou si une traduction du permis de conduire français peut autoriser le titulaire à circuler

Il est rappelé :

- qu'il n'y a pas d'accueil physique à la Préfecture de Nantes pour les demandes de permis internationaux et des échanges de permis et qu'il est donc inutile de se déplacer à la préfecture.
- que la démarche s'effectue uniquement par courrier (simple ou suivi) uniquement au service national qui traite toutes les demandes, sauf si vous êtes domicilié à Paris (75) :

CERT PCI  
TSA 33254  
44035 Nantes Cedex 1  
ou  
CERT EPE  
TSA 63527  
44035 NANTES CEDEX 01

Attention de bien joindre une enveloppe prêt à poster en lettre suivie 50 g, libellée à vos nom et adresse et d'inscrire vos noms et prénoms au dos des photographies,

- que le délai de traitement d'une demande de permis international est actuellement de 10 semaines, hors délais postaux.

• S'agissant des permis internationaux demandés dans un cadre professionnel ( y compris personnels de la Défense), seules ces demandes sont considérées comme des urgences et donc traitées en priorité. Il est impératif que l'usager joigne une attestation de son employeur précisant la date de départ dès le début de la procédure, ce qui n'est pas le cas actuellement et retarde d'autant plus le traitement de l'ensemble des dossiers.

Une nouvelle adresse dédiée au traitement exclusif de ces demandes est mise en place :

CERT PCI URGENCES PROFESSIONNELLES  
TSA 73528  
44035 NANTES CEDEX 1

## RAPPEL : CARTES GRISES, CNI, PASSEPORTS ET PER- MIS DE CONDUIRE

### Démarches en ligne !

Il n'y a plus d'accueil physique aux guichets de votre mairie ou de la préfecture de la Loire-Atlantique et des sous-préfectures de Saint-Nazaire et de Chateaubriant-Ancenis pour les démarches liées aux cartes grises, aux cartes nationales d'identité, aux passeports et aux permis de conduire.

Chaque usager doit faire ses démarches en ligne. Avantages : une simplification administrative et un gain de temps puisque les démarches peuvent être faites 24h/24 et 7j/7.

Contact : [www.loire-atlantique.gouv.fr](http://www.loire-atlantique.gouv.fr)

### BESOIN D'AIDE POUR VOS DÉMARCHES EN LIGNE :

Si vous n'avez pas d'accès à internet ou si vous avez besoin d'aide pour réaliser vos démarches en ligne, des points d'accès au numérique sont à votre disposition. Des agents d'accueil ou des volontaires du service civique pourront vous guider :

- à la préfecture de Nantes :

Ouverture du lundi au vendredi de 9 h 00 à 15 h 30.

Adresse : 6 quai Ceineray – 44 035 Nantes.

- à la sous-préfecture de Saint-Nazaire :

Ouverture le lundi et le jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 15.

Adresse : 1 rue Vincent Auriol – 44 616 Saint-Nazaire.

# INFORMATIONS PRATIQUES

## LE RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE, C'EST IMPORTANT

Les jeunes Français et Françaises doivent se faire recenser dès l'âge de seize ans et avant la fin du 3ème mois suivant.

Ils se présentent à la Mairie de domicile, munis de leur carte d'identité et du livret de famille des parents. A cette occasion, la mairie vous remet une attestation de recensement.

### ATTENTION :

Ce document n'a pas de validité pour les démarches administratives, il permet exclusivement de justifier du recensement effectué.

Seul le certificat individuel de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) est indispensable à la constitution des dossiers de candidature aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans. (Dossier auto-école, inscription au Baccalauréat et aux examens des diplômes professionnels CAP, BEP, BAC pro..., volontariat sapeur-pompier, concours des fonctions publiques, recrutements dans les forces armées et de la Gendarmerie, ...)

Le recensement dans les délais permet l'envoi d'une convocation à la Journée Défense et Citoyenneté à 17 ans 3 mois environ, et l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

**« Un recensement tardif : c'est une convocation tardive à la JDC, c'est l'impossibilité de s'inscrire à un examen, c'est une non inscription automatique sur les listes électorales. »**

## PACTES CIVILS

### OÙ SE PACSER ?

- A la mairie :

Depuis le 1er novembre 2017, les personnes qui souhaitent conclure un Pacte Civil de Solidarité en font la déclaration conjointe devant l'officier de l'état civil de la commune dans laquelle elles ont fixé leur résidence commune (et non plus au Tribunal d'instance dont elles dépendaient).

Cette démarche est gratuite, elle n'entraîne aucun frais.

- Chez un notaire :

Il est peut-être utile de passer par un notaire afin qu'il vous informe des droits et obligations liés à la signature d'un Pacs, qu'il vous conseille en fonction de votre situation personnelle.

Chez votre notaire, cette démarche est payante.

### QUI PEUT SE PACSER ?

Toutes les personnes physiques, majeures, de sexe différent ou de même sexe.

Dont l'une ou l'autre, n'est pas :

- Déjà partenaire d'un Pacs
- Déjà mariée
- Sous curatelle ou sous tutelle (possible néanmoins mais sous certaines conditions).

### COMMENT SE PACSER ?

Nous vous invitons à vous présenter à l'accueil de la mairie ou vous sera remis un document pour connaître toutes les formalités à fournir pour que votre dossier soit complet.

### RAPPEL :

Le Pacs est un contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune. Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer.

A noter : Service État Civil de la Mairie - 02 40 82 70 56

## HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

8 h 30 à 12 h 15

15 h 00 à 17 h 30

Mercredi

8 h 30 à 12 h 15

Samedi

9 h 30 à 12 h 00

(seulement pour l'État Civil)



Site internet : [www.mairie-labernerie.fr](http://www.mairie-labernerie.fr)  
Facebook : Mairie de La Bernerie-en-Retz

# URBANISME

## PERMIS DE CONSTRUIRE

MARTIN - REGY, 36 ter rue de la Sennetière pour une construction neuve accordé le 08/03/2018  
RABILLER - RENAULT, 2 imp des Ecureuils pour une construction neuve, accordé le 23/02/2018  
La Construction Nantaise, 25 rue Florence Arthaud  
ZAC de la Rogère - lot 82 pour une construction neuve accordé le 13/04/2018  
MAISONNEUVE, 48 rue des Quatre Jumelles pour une construction neuve et démolitions, accordé le 12/04/2018  
BOURDONCLE, l'Hommetière pour une réhabilitation et un garage, accordé le 30/03/2018  
CLAVIER Edith, 1 bis rue de la Ville pour un garage accordé le 30/03/2018  
FLEURY, 6 imp des Grands Prés pour un garage accordé le 30/03/2018  
SALVANT, 50 imp de la Caltelle pour une annexe accordé le 30/03/2018  
BRIERE, 36 bis rue de la Sennetière pour une construction neuve accordé le 27/03/2018  
GRUAND, chemin de la Poidale pour un garage accordé le 23/03/2018  
BLOUIN, 3 av des Courlis pour un garage accordé le 20/03/2018  
GUILLARD, 15 rue Florence Arthaud pour une construction neuve accordé le 16/03/2018  
CONSTANTIN, 36 rue Jean-Baptiste Charcot pour une construction neuve accordé le 13/03/2018  
LAUMONIER, 13 av des Rochers du Roi pour une construction neuve accordé le 06/03/2018  
GOUAS, 5 imp du Coin de la Vigne pour une construction neuve accordé le 02/03/2018

## DÉCLARATION PRÉALABLE

BAUDRY, 52 rue de Pornic pour un ravalement et une réfection de toiture, accordée le 20/02/2018  
GUILLORIT, 67 rue Georges Clémenceau pour une réfection de toiture accordée le 12/04/2018  
CTS LOUERAT, l'Hommetière pour une division parcellaire accordée le 20/02/2018  
SCHMITLIN, 22 rue Jean Duplessis pour une mise en place d'une fenêtre de toit accordée le 20/02/2018  
MARTINEAU, 3 imp du coin de la vigne pour un

abri de jardin accordée le 23/02/2018  
ROBLIN, 10 av des Courlis pour une extension accordée le 27/02/2018  
YVON, 9 bis allée des Mûriers pour une extension et un abri de jardin accordée le 08/03/2018  
MARCHAND Edmond (président asso syndicale libre ensemble immo Jean Duplessis), 13 rue Jean Duplessis pour une mise en place d'un portail accordée le 08/03/2018  
MOREAU, 3 rue de la Croix des Noues pour un préau accordée le 08/03/2018  
Mme LEFLAMAND, 2 rue des Oiseaux pour une pose de panneaux photovoltaïques accordée le 08/03/2018  
RONDINEAU- REGNIER et RICHARD DANNENMULLER, 8/10 avenue de la Thébauderie pour une clôture mitoyenne accordée le 08/03/2018  
BATOLACCI, 5 bis rue de la Beltière pour une clôture accordée le 20/03/2018  
AUZOU, 40 rue des Moutiers pour une division parcellaire accordée le 20/03/2018  
PRIOU, 3 av des Jonquilles pour une reconstruction clôture accordée le 29/03/2018  
ROBLIN, 10 avenue des Courlis pour un préau accordée le 30/03/2018  
BEAUREGARD, 43 rue des Carrés pour une isolation et un ravalement accordée le 30/03/2018  
STAUB, 1 place de l'Église pour une modification de façade accordée le 30/03/2018  
BOUCHERON, 8 rue Alfred Guingead pour un carport et clôture accordée le 30/03/2018  
GERARD, 1 imp de la Picoile pour une extension accordée le 30/03/2018  
DOREAU, 2 bis rue de l'Hommetière pour une clôture accordée le 30/03/2018  
BLOUIN, 3 av des Courlis pour une véranda accordée le 30/03/2018  
EMERIEAU, 10 av des Hortensias pour une véranda accordée le 30/03/2018  
HASENBOEHLER, 22 rue du Pré Tarin pour une annexe accordée le 30/03/2018  
BOUCHERON, 8 rue Alfred Guingead pour une modification de façade accordée le 12/04/2018  
LERAY, 25 av des Paons pour un abri de jardin accordée le 17/04/2018  
AGUILLÉ, 13 rue des Bruyères pour un préau accordée le 17/04/2018

## **Horaires des permanences du service urbanisme:**

Lundi et vendredi de 9 h à 12 h - Mardi et jeudi de 15 h à 16 h  
Seulement sur rendez-vous  
Courriel : [urbanisme@mairie-labernerie.fr](mailto:urbanisme@mairie-labernerie.fr)